Réseau Regain

Envoi pour le mois de mai 2013

« *L'homme n'est rien d'autre que ce qu'il se fait* »
J.-P. Sartre, instigateur de nos malheurs

« Nouvelle civilisation » ou décivilisation ?

Réflexion sur la loi autorisant le "mariage Gay" et ses suites

"Ils" ont osé voter cette loi monstrueuse qu' "ils" nomment, hypocritement, « *le mariage pour tous* », alors que l'on sacrifie cette noble et vénérable institution au diktat du lobby de quelques homosexuels enragés ! Ce premier acte de la "civilisation du *genre*", qui se met en place, est en réalité une entreprise méthodique de décivilisation.

Avec cette loi, en effet, les menées dévastatrices des idéologues totalmondialistes viennent d'atteindre, en France, un de leurs objectifs prioritaires : inscrire dans la loi – à quand dans la constitution ? – le germe de la désintégration de la famille, première cellule de la société… Le reste suivra.

Que l'on soit arrivé à déboussoler à ce point la moitié des Français est à peine croyable. "ils", c'est-à-dire l'intelligentsia mondialiste relayée dans chaque nation et ensemble de nations… "ils" en sont arrivés à nous faire prendre leurs vessies pour nos lanternes, leurs mensonges pour la vérité. Cette entreprise systématique de subversion – d'idéologisation – mondiale des valeurs jusqu'ici transcendantes, a d'abord consisté à stopper le balancement des cerveaux dont le travail revient à distinguer pour unir les éléments constitutifs de nos fonctions essentielles et existentielles, afin de les mettre à la merci de leur entreprise de *reformatage* des esprits.

Pour cela, en lieu et place de la maîtrise de soi, des efforts, des vertus, de la recherche de l'excellence… ils ont installé, à l'aide de quelques outils mentaux dont *l'égalité* est le plus puissant… une mentalité de jouisseurs et de soumis… dont "ils" entendent tirer profit… c'est-à-dire se rendre maîtres du monde.

Argumentations spécieuses

Tout a été dit sur cette machination anticivilisationnelle… cependant revenons brièvement sur quelques points moins exploités de ce basculement civilisationnel.

C'est à bon droit, en effet, que l'on peut se demander quel résultat l'on peut attendre de cette loi dont les enjeux dépassent *la satisfaction de la haine-envie de la normalité* dont se privent – ou sont privés – quelques homosexuels radicaux. Ainsi, après avoir assimilé toutes *distinctions,* indispensables à l'intelligence des choses, à des *discriminations* méprisables… un ensemble d'argumentations fallacieuses et dilatoires a été installé dans les mentalités… avec l'aide servile et empressée de la plupart des médias.

Donner, au nom de l'égalité, la possibilité, de vivre, selon la loi commune, leurs aven-

tures homosexuelles, est, nous dit-on, la justification et le but de cette loi… comme si l'égalité était indivisible comme la bonté, la beauté, le bonheur… Pourquoi pas, pendant qu'on y est, égaliser – refuser de distinguer – dans le domaine de la santé, le malade du bien portant, ou, dans celui de la sécurité, l'honnête homme du criminel !

Nous le disions ailleurs, ceux qui entreprennent de dévaster les acquis civilisationnels de nos pères savent-ils que l'amour humain – le seul qui seul mérite ce nom – est à trois niveaux : *Éros, philia, et agapé* :

- ***Éros***, l'amour corporel, c'est-à-dire les manifestations physiques de tendresse, d'affection… qui peuvent aller du simple plaisir de la présence de l'Autre… jusqu'aux expressions sensibles, sensuelles et sexuelles…

- L'amour, c'est encore ***la philia,*** l'amitié, la sympathie, l'empathie, l'admiration de l'Autre, de sa manière d'être, de son être… sachant qu'une *paire* d'amis ne fait pas nécessairement un *couple* parental !

- L'amour c'est aussi et enfin **l'agapé**, l'amour à son plus haut degré… Amour désintéressé – spirituel, parfois mystique – que les chrétiens nomment la charité.

Aucun de ces trois amours n'est absolu, leurs manifestations sont sujettes à des *limites*. L'idéologie égalitaire, dans laquelle l'on veut nous enfermer, conduit à l'indifférenciation, alors que l'« amour » – *qui n'est ni une liberté, ni un droit absolu, mais l'idéal d'une relation* – exige des distinctions… qui conditionnent ses bienfaits.

Dans cette optique, le mariage a été institué en vue, non d'"avoir", mais de "faire" des enfants, et ce qui s'en suit… Or, par la suite d'un handicap physique, psychologique ou un mixte des deux, certaines personnes sont privées (ou se privent) de la joie "faire" des enfants… Lorsque surmonter ce handicap de *la libido déroutée* ne s'avère pas possible, il importe de commencer par accepter cette situation et s'y adapter.

Il y a bien des manières de satisfaire, le désir, le besoin, l'instinct de paternité ou de maternité. Certains le font en sacrifiant, en sublimant, en transposant ce nécessaire amour, en s'occupant des autres, de leurs besoins, de leurs manques, de leurs handicaps qui, eux aussi sont à trois niveaux : temporel, intellectuel et spirituel. Se dévouer aux autres – comme les pères et mères se dévouent à leurs enfants – n'est-il pas un moyen de satisfaire le besoin de paternité ou de maternité ?

De l'égalité à l'homophobie

L'égalité, il faut le savoir, ne décrète pas… surtout pas par la loi. L'égalité est, non dans la nature des choses, mais à la fin de leur accomplissement. L'égalité n'est pas un donné mais le résultat d'une conquête… jamais totalement atteinte.

Sur fond de relativisme soigneusement entretenu, le regard que l'on porte sur les situations n'étant plus encadrées ni par la morale, ni par la raison, ni les lois naturelles… tous les arguments tendent nécessairement à se fonder sur *l'idéologie de l'égalité* conçue comme valeur suprême.

Or, il n'y a que trois égalités objectives : face à la naissance, face à la mort, et face à la Justice. Et encore faut-il ajouter que, pour toutes trois, cette égalité est théorique, qu'elle n'est que de principe.

Or nous sommes ici dans la pratique où ces trois égalités sont relatives. Il y a, en effet, des nouveau-nés sains et d'autres handicapés, certaines personnes meurent de mort douce et d'autre brutalement, enfin, devant la Justice, les uns sont innocents et d'autres coupables…

En dehors de ces égalités très relatives, tout est multiple, divers, inégal… et cela est heureux, car l'unité l'est, par définition, toujours d'une diversité… en dehors de laquelle il n'y a qu'atomisation, uniformité ou monolithisme.

Or, c'est en s'appuyant sur l'idéologie égalitaire, qu'"ils" établissent l'amalgame entre ceux qui refusent le mariage des homosexuels et l'homophobie… qui est, il est vrai, un sentiment inadmissible. L'argumentation subversive va plus loin encore. Dans le discours suivant le vote de sa loi, dame Taubira s'est, réjouie de ce que les adolescents allaient enfin pouvoir développer sans entrave leurs penchants sexuels encore imprécis… comme une invitation à favoriser les déviations – c'est bien le mot – sans se poser aucun problème de conscience… abolie par effet collatéral.

Ajoutons que le « droit à l'égalité » (comme si l'égalité était un droit) des paires (et non des couples) homosexuelles entraîne l'inégalité des enfants devant la naissance, au nom d'un individualisme exacerbé: le droit à l'enfant prime, et même annule, le droit de l'enfant.

Une loi illégale parce qu'illégitime

Et maintenant, inquiets devant les conséquences de leur forfait, "ils" en appellent au sens civique: « *une loi votée doit être respectée* ». Ce qui est exact… lorsqu'elle est légitime. Mais, pour être respectée, une loi doit être respectable… et elle n'est respectable qu'à la condition d'être fondée. "Fondée", non sur une idéologie – sur l'opinion d'une personne ou d'un parti – mais sur la loi naturelle…

La loi écrite, n'a pas, en effet, à se donner ses fondements, mais à les connaître, à les reconnaître et à les appliquer. La loi normative a en charge – au rique d'être frappée d'illégitimité – d'interpréter et mettre en pratique sa source – le droit naturel – qui lui est antérieure.

Si l'on n'est pas dans son déni, la loi naturelle est pressentie par la conscience de chacun, et confirmée empiriquement par les résultats bénéfiques de son respect… Or, quel fruit peut-on attendre du mariage – qui induit la procréation – de deux personnes de même sexe… alors qu'en assumant leur «particularité», les homosexuels renoncent à être parents biologiques, ou en sont privés de facto… Le mariage est pour eux privés de son objectif premier.

Il reste cependant pour les célibataires la possibilité d'adopter des enfants. Il est significatif qu'aucune allusion à cette possibilité n'ait pas eu la place qu'elle aurait dû avoir dans les "débats". Il n'était cependant pas difficile de revoir les conditions de l'agrément qui doivent rester prudentes mais non dissuasives. Possibilité d'autant plus facilitée que le pacs ne remet pas en cause cette opportunité. Preuve, s'il en était besoin, que le véritable objectif de cette loi est bien la destruction de la famille!

C'est donc à bon droit que l'on peut reposer ici la question: quels résultats peut-on attendre de cette loi? Quels fruits qui dépassent *la satisfaction de la haine-envie de la normalité* qui disqualifie et stigmatise les tenants du lobby gomorrhéen?

Et plus généralement, on voudrait bien savoir qui a intérêt : à répandre cette « théorie du genre », à dérégler et à détruire l'ordre naturel des choses et du monde, à affaiblir les personnes et les peuples, à les soumettre et à les rendre inféconds, à propager la haine et l'envie fauteurs de discorde… où l'amour, la paix et la concorde avaient tant de mal à s'établir ?

Entreprise anticivilisationnelle

Et que dire des notables, élites, journalistes et autres intermédiaires responsables de toutes sortes, qui se sont mis, le plus souvent par lâcheté, au service de cette subversion ?… Que, avec, leur participation à cette entreprise de subversion civilisationnelle, ils se sont disqualifiés…

[…] On n'en finirait pas de vilipender cette loi et leurs supporteurs favorisant les dépravations autour desquelles nos pères avaient établi des barrières de protection… Contentons-nous, ici, de retenir que « le mariage Gay » est le résultat de l'emboîtement de *l'idéologie égalitaire* avec sa conséquence dévastatrice qu'est *"la théorie du genre"* qui n'a pas fini de faire des dégâts…

Ce que *monsieur-dame* Taubira – on ne dit pas le sexe qu'elle a choisi… le « petit bout » qui l'a tant fait rire ne permet pas de sortir de l'incertitude – cette personne, disions-nous, a l'aplomb d'appeler ce bouleversement « une nouvelle Civilisation », qui n'est autre, répétons-le en terminant, qu'une entreprise de décivilisation. Entreprises destinées à bâtir, à partir de cet homme-hypothèse – de fabrication idéologique –, une société de zombis indifférenciés… producteurs-consommateurs, rangés de part et d'autre de la mangeoire pour l'alimentation de laquelle "ils" ambitionnent de confisquer toutes les sources d'approvisionnement – matières premières en tête – et, par là, se rendre maître du monde.

Changement de paradigme…

Le diable porte pierre… Le "bon côté" de ce désastre civilisationnel, c'est le réveil des personnes, des familles et des communautés qu'elles constituent. Réveillés en sursaut, les meilleurs du peuple de France – ceux qui refusent de se laisser circonvenir – ont pris conscience du danger, et semblent décidés à partir à la quête, à la conquête, à la reconquête de notre civilisation… qui certes est à la fin des choses, mais à laquelle nos subvertisseurs tournent résolument le dos.

- Reconquête d'abord de la triple nature humaine : *corps* et *âme* reliées par leur *esprit* commun, dans leur triple épaisseur *temporelle*, *intellectuelle* et *spirituelle*.
- Reconquête aussi de son ennéagramme existentiel : *mémoire, intelligence, volonté – pensé, paroles-logos, action – savoir, savoir-faire, faire…*
- Reconquête enfin, à partir de cet homme plénier, de nos fonctions existentielles qu'il est urgent d'entreprendre… car nos sociétés devenues irréformables doivent être refondées et, pour cela, il est nécessaire de retrouver leur fonctionnement à trois temps…

N'aspirons donc pas à changer de *Civilisation*, mais à changer de *paradigme*, c'est-à-dire de *"manière"*, qui seule nous appartient. *Manière* de concevoir, d'expliciter et de mettre en pratique les éléments constitutifs de notre civilisation qui a perdu son mode d'emploi et ses repères…

La société *ternaire – à laquelle nous travaillons* – doit remplacer celle, *duelle,* qui nous conduit à la ruine… Rentrons dans l'ère ternaire, seule susceptible de favoriser la persévérance, le dynamisme et la fécondité d'une société civile et politique, culturelle et religieuse où règne la concorde.